Grand Poitiers Communauté urbaine

Poitiers Saint-Eloi

LUNDI	9h - 17h*
MARDI	9h - 17h*
MERCREDI	9h - 17h*
JEUDI	9h - 17h*
VENDREDI	9h - 17h*
SAMEDI	9h - 17h*
DIMANCHE	Fermé

^{*18}h du 1^{er} mars au 31 octobre.

Se présenter 15 minutes avant la fermeture de la déchetterie.

Jours fériés

La déchetterie est fermée les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.

Les déchets

Les déchets acceptés

> Végétaux > Réemploi : meubles et matelas réutilisables > Meubles et matelas hors d'usage **>** Encombrants > Gravats : pierre, terre, parpaing, céramique... > Métaux > Cartons **>**Bois **>**Papier > Batteries (voiture excepté électrique) > Piles et accumulateurs > Huile de vidange **>**Polystyrène > Appareils thermiques > Cartouches d'encre > Radiographies

Les déchets refusés

Appareils électriques

Vous pouvez retrouver un point de collecte

iCi(https://www.ecosystem.eco/)

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- **>**Chauvigny
- ><u>Ligugé</u>
- **Lusignan**
- > Migné-Auxances
- > Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- >Saint-Julien-l'Ars

Huile alimentaire

Ce déchet est repris dans les déchetteries de :



- > Chauvigny
- > <u>Liqugé</u>
- > Lusignan
- > Migné-Auxances
- > Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- >Saint-Julien-l'Ars

Déchets dangereux

La liste des produits concernés est disponible

<u>iCi</u> (https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/)

•

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- > Chauvigny
- ><u>Ligugé</u>
- > <u>Lusignan</u>
- > Migné-Auxances
- > Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- >Saint-Julien-l'Ars

Ampoules, néons

Vous pouvez retrouver un point de collecte

ici(https://www.ecosystem.eco/)

.

Ces déchets sont également repris dans les déchetteries :

- > Chauvigny
- > <u>Ligugé</u>
- ><u>Lusignan</u>
- > Migné-Auxances
- > Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- > Saint-Julien-l'Ars

Pneus

Ces déchets sont repris sous conditions dans les déchetteries :

https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/dechetteries/poitiers-saint-eloi?







- > Chauvigny
- > Saint-Georges-lès-Baillargeaux

Amiante

~

Ce déchet est repris sous condition dans la déchetterie de <u>Migné-Auxances</u>

.

Verre



Retrouvez un point de collecte

<u>iCi (https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/proprete-points-apports-volontaires-grand-poitiers-donnees-metiers/table/?disjunctive.contenu_du_pav)</u>

.

Ordures ménagères



Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac noir ; retrouvez les jours de collecte de votre commune

ici

•

Cadavres d'animaux



Vous pouvez retrouver des informations

ici(https://www.service-

public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.)

.

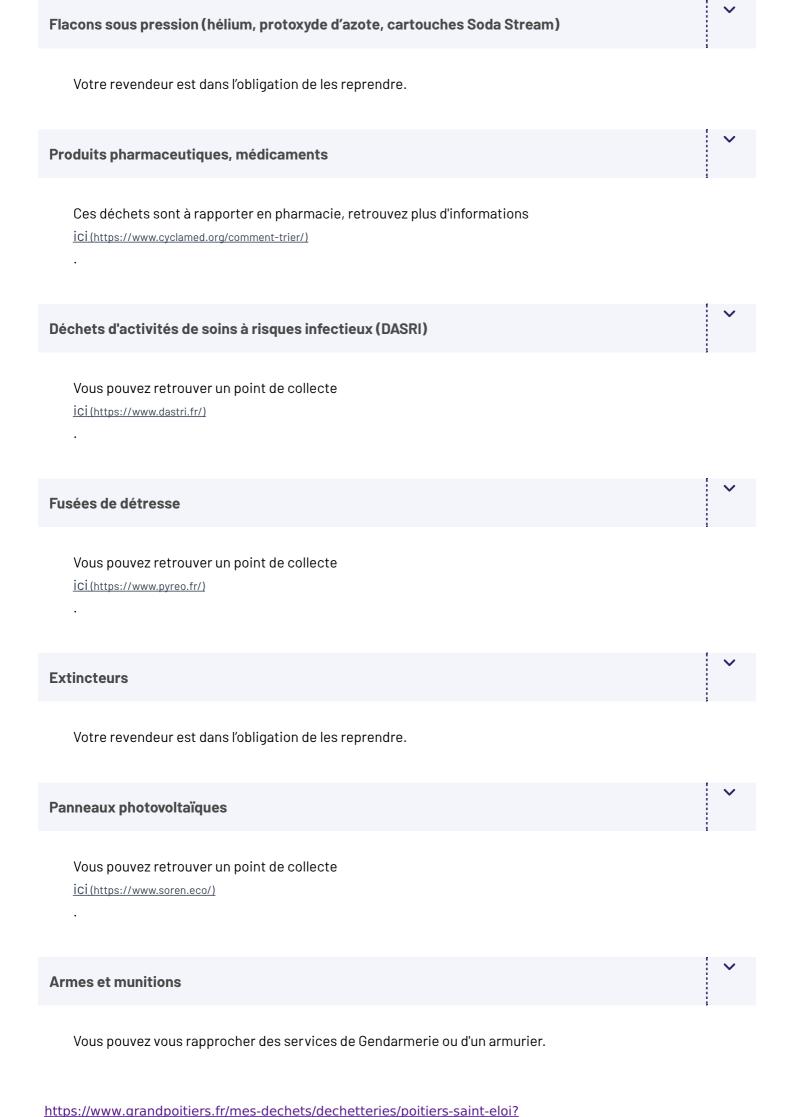
Bouteilles de gaz

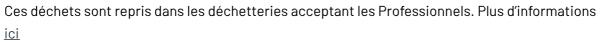


Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre, même si vous n'avez plus de contrat ; vous pouvez retrouver un repreneur

ici(https://www.francegazliquides.fr/)

.





.

Se rendre à la déchetterie

Contact

Direction Déchets et Economie circulaire

Du lundi au vendredi 8h30-12h30

6 05 49 52 37 98✓ Courriel

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites 86 000 Poitiers Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30